



Surnombre dans les classes de transition en Ajoie

Depuis la rentrée d'août 2016, on constate une grande inquiétude des parents au vu de l'effectif important des deux classes de transition de Porrentruy.

Cet enseignement est basé sur une recommandation du corps enseignement pour certains de ces enfants, notamment en raison de leurs particularités. Ces enfants manquent de maturité, connaissent des troubles de l'attention pour certains, des troubles dyslexiques ou dysphasiques pour d'autres et j'en passe...

Cette situation est difficile tant pour les maîtresses que pour les enfants. La qualité de l'enseignement est péjorée. La prise en charge ainsi que le suivi de ces enfants s'en trouvent inadéquates.

Actuellement, les répartitions des classes de transition sur notre territoire sont décrites ci-dessous :

- Delémont : 3 classes de 8, 9 et 11 enfants, soit au total 28 enfants (moyenne : 9,3 enfants).
- Viques : 1 classe de 11 enfants, soit au total 11 enfants (moyenne : 11 enfants).
- Bassecourt : 1 classe de 11 enfants, soit au total 11 enfants (moyenne : 11 enfants).
- Le Noirmont : 2 classes de 7 et 7 enfants, soit au total 14 enfants (moyenne : 7 enfants).
- **Porrentruy : 2 classes de 14 et 15 enfants, soit au total 29 enfants (moyenne : 14,5 enfants) !**

Ces chiffres démontrent que la répartition des classes ne répond pas aux exigences légales. L'effectif ajoulot dépasse très nettement toutes les autres moyennes cantonales.

Selon l'article 220 OSJU, c'est au Département de la formation, à la demande des cercles scolaires, de répondre aux besoins de soutien avec une répartition équitable sur l'ensemble du territoire cantonal.

1. Le Gouvernement va-t-il remédier à cette situation qui s'avère préoccupante tant pour les maîtresses que pour les enfants ? Au travers d'une ouverture d'une classe supplémentaire ? En revoyant le nombre de locaux pour l'accueil d'enfants supplémentaires ?
2. Le Gouvernement envisage-t-il le maintien des cours suspendus jusqu'à ce jour par manque d'enseignants spécialisés ?

Toutes ces préoccupations ont pour but d'améliorer le futur de ces enfants. Ces premières années primaires constituent en effet les bases de leur scolarité et leur insertion.

Nous remercions le Gouvernement des réponses apportées.

Delémont, le 21 décembre 2016

Pour le groupe UDC
Claude Gerber